



## DOSSIER DE REINSCRIPTION POUR LA SAISON 2023-2024

Le Plessis Robinson, le 30 Mai 2023

Cher(e) Joueur(se), Chers Parents,

Le Comité Directeur et les éducateurs seront heureux de vous retrouver pour une nouvelle saison.  
Les horaires d'entraînement de la saison 2023-2024 sont visibles sur le site internet du FCPR (<https://fcplessisrobinson.fr>).

**LE DOSSIER D'INSCRIPTION** : Afin de vous permettre de reprendre la saison prochaine, nous vous joignons le dossier de réinscription complet, à savoir :

- La demande de licence de la FFF à remplir,
- La fiche d'inscription et le règlement,
- La copie recto-verso la pièce d'identité du licencié de l'enfant,
- Une photo d'identité récente du licencié avec nom et catégorie au dos,
- Le montant de l'adhésion de :

U6 à U8 (années 2018 – 2017 – 2016)	300 euros
U9 à U18 (2015 à 2004)	315 euros
A partir de 2 licenciés par fratrie	Remise de -10 euros sur chaque licence

Le montant de l'adhésion comprend un pack avec le logo du club de la marque «UMBRO» comprenant :  
un survêtement, deux maillots, un short et une paire de chaussettes.

**DROIT DE MUTATION POUR CHANGEMENT DE CLUB** : U13 à U16 35 euros, U18 à SENIORS 92 euros

**REGLEMENT DE LA COTISATION** : il peut être effectué soit :

- En espèces,
- par chèque à l'ordre du FCPR (possibilité d'établir jusqu'à 2 chèques déposés les 5 octobre 2023, 5 novembre 2023),
- et/ou chéquier Pass92 (fournir un chèque de caution en attente de la validation du PASS),
- et/ou Coupon Sport ANCV.

**ATTESTATIONS** :

- Tickets temps libres – tickets temps loisirs (cf. CAF : le club peut vous tamponner l'attestation CAF que vous enverrez à votre caisse. La CAF vous remboursera directement).
- FACTURE : Le club peut vous fournir une facture sur demande.

**DEPOT DES DOSSIERS** : Votre dossier complet est à déposer au secrétariat (dans les Algeco) du Parc des Sports entre le Mercredi 31 MAI et le Vendredi 30 JUIN 2023 (50 places par année d'âge maximum). Au-delà de cette date butoir, LES DOSSIERS NE SERONT PAS PRIS AVANT LES INSCRIPTIONS PREVU POUR LES NOUVEAUX JOUEURS DU 30 AOUT AU 8 SEPTEMBRE SANS GARANTI D'AVOIR UNE PLACE. LA REPRISE DES ENTRAINEMENTS EST FIXE AU MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023.

Les heures de permanence du secrétariat pour les réinscriptions sont :

Les lundis, Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis de 09h30 à 12h30 et de 16h00 à 18h30 pendant les inscriptions  
Aucun joueur ne pourra accéder aux séances d'entraînement sans avoir remis son dossier complet d'inscription accompagné du règlement au secrétariat.

Dans l'attente de vous revoir pour une nouvelle saison, nous vous prions de croire, Cher(e) Joueur(se), Chers Parents, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Sportivement,  
Le Comité Directeur

### FICHE D'INSCRIPTION et REGLEMENT POUR LA SAISON 2023-2024

Nom :	Adresse :
Catégorie :	
Date de naissance :	
Tél :	e-mail :



Tél portable :	
<b>Pour les adhérents mineurs :</b>	
Nom du Parent - Responsable légal :	
Tél portable :	
Profession : Père	Mère

**Autorisation saison 2023-2024**

<b>Pour les mineurs</b>	
<b>Accident</b> J'autorise les éducateurs, dirigeants(tes) et accompagnateurs (trices), à prendre, le cas échéant, toutes les mesures nécessaires en cas de blessure grave dans le cadre des activités du FCPR. Bien entendu, dans la mesure du possible, les parents seront avertis de la démarche mise en œuvre.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Droit à l'image</b> J'autorise le FCPR à diffuser l'image de mon enfant sur le site internet du club ou affiche concernant le club.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Transport</b> J'autorise le FCPR à faire transporter mon enfant, dans le cadre de son activité sportive, dans le véhicule d'autres parents bénévoles ou éducateurs du club ou de toute autre personne appelée à participer au déplacement de l'équipe, à l'occasion des matches amicaux, de compétitions ou des tournois. La responsabilité du club ne pourra pas être recherchée dans le cadre d'un accident de la circulation, le conducteur ayant par ailleurs déclaré être valablement assuré pour ce risque.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Information par mails</b> Souhaite recevoir des informations par mails de la part de club FCPR	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Pour les joueurs de 18 ans et plus</b>	
<b>Droit à l'image</b> J'autorise le FCPR à diffuser mon image sur le site internet du club ou affiche concernant le club	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Information par mails</b> Souhaite recevoir des informations par mails de la part de club FCPR	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

**La présente inscription vaut acceptation de l'extrait de règlement intérieur suivant :**

- La présente inscription est considérée comme définitive dès le dépôt du dossier 2023-2024.
- Si le paiement de la cotisation n'est pas fourni avec le dossier d'inscription, aucun dossier de licence ne sera pris et le joueur ne pourra pas accéder aux terrains.
- Prévenir l'entraîneur en cas d'absence pour les entraînements comme pour les matches au moins 24h à l'avance.
- Le port des protèges tibia est obligatoire aux entraînements et aux matches.
- La courtoisie et le respect de l'adversaire, le fair-play et l'esprit sportif sont les valeurs du FCPR, et chaque joueur en étant un représentant, se doit de respecter toutes ces notions sous peine d'exclusion.
- Les joueurs mineurs sont sous la responsabilité du FCPR uniquement pendant les horaires des entraînements et des matches dans l'enceinte du stade. Tout accident survenant en dehors de ces horaires ou en dehors du stade ne saurait incomber le FCPR.
- Le FCPR décline toute responsabilité en cas de vol et de détérioration des effets personnels du joueur.

Pour les mineurs, **Signature du parent responsable**  
 Nom, Prénom et qualité (père, mère, tuteur)  
 Avec mention « lu et approuvé »

**Signature de l'adhérent(e)**  
 Avec mention « lu et approuvé »

**LES DOCUMENTS A FOURNIR POUR UN DOSSIER COMPLET**

**NOM + PRENOM :**  
**CATEGORIE :**

	OUI
LICENCE TAMPONNEE DU MEDECIN	
SIGNATURE ASSURANCE	
FICHE D'INSCRIPTION ET REGLEMENT SIGNE	
PHOTO DU LICENCIÉ (avec nom et niveau au dos)	
PHOTOCOPIE PIECE IDENTITE DU LICENCIÉ	

**RESERVATION EQUIPEMENTS (cocher la taille retenue)**

	ENFANT XS 6/8 ANS	ENFANT S 8/10 ANS	ENFANT M 10/12 ANS	ENFANT L 12/13 ANS	ENFANT XL 13/15 ANS	ADULTE S	ADULTE M	ADULTE L	ADULTE XL
MAILLOT									
SHORT									



SURVETEMENT									
-------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

	30/3 4	34/38	38/42	42/46
CHAUSSETTES				

**TARIF**

U6 à U8 = 300 euros	
U9 à Seniors = 315 euros	
Remise fratrie = -10 euros / licencié	
Droit de mutation	
<b>SOIT TOTAL REGLEMENT</b>	
BESOIN DE FACTURE / JUSTIFICATIF (sera fourni en septembre)	OUI / NON

**MODE DE REGLEMENT**

	MONTANT	DATE
ESPECES		
COUPON SPORT ANCV		
CHEQUE DE CAUTION en attente validation du PASS 92 (sera détruit une fois PASS validé)		
Chèque dépôt au 5 octobre 2023		
Chèque dépôt au 5 novembre 2023		
AUTRES :		
<b>TOTAL</b>		

DATE DEPOT DU DOSSIER COMPLET